Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2025 - 14294 - 2023 B 00807 - 950 981 118 - PACOUK

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2021

Désignation de l'entreprise PACOUK — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 34 RUE DE LA BALANCE 84000 AVIGNON

Numéro SIRET * 95098111800025

Durée de l'exercice en nombre de mois * 19 — Durée de l'exercice précédent * 0

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31102024 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	60 000	012		60 000	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	4 917	016		4 917	
	Immobilisations corporelles *	028	7 400	030	1 377	6 023	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	72 317	048	1 377	70 940	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	1 950	062		1 950	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	7 071	086		7 071	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	9 021	098		9 021	
	Total général (I+II)	110	81 338	112	1 377	79 961	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(18 281)	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	(17 281)	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	59 318	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 633	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 34 425)	172	35 290	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	97 242	
	Total général (I + II + III)	180	79 961	

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES — 11 AOUT 2025 — ARRIVÉE

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	72 317
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT.

Dossier N° 010092 en Euros.

SFEC DE PROVENCE

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PACOUK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 10 2024	Exercice N-1 clos le 00 00 00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	155 504	
	Production vendue : biens	215	214		
	Production vendue : services *	217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	155 504	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	65 354	
	Variation de stock (marchandises) *		236	(1 950)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	41 632	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 528	244	528	
	Rémunérations du personnel *		250	55 427	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	4 796	
	Dotations aux amortissements *		254	1 377	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	167 163	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(11 659)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	6 622	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(18 281)	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 : 18 281
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		352		354 : 18 281
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		370		372 : 18 281

Cegid Quadra

Dossier N° 010092 en Euros.

SFEC DE PROVENCE

PACOUK
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5000 euros
Siège social : 34 rue de la Balance
84000 AVIGNON
R.C.S. AVIGNON 950 981 118

Décision de l'associé unique du 15 février 2025 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/10/2024

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Au compte Report à nouveau débiteur	18 281 euros
Total égal au résultat de l'exercice :	18 281 euros

L'associé unique reconnaît en outre qu'aucun dividende n'a encore été attribué.

Pour copie certifiée conforme

